

LA GAZETTE VIMPELLOISE

N°28



SOMMAIRE

oooooooo

Page 3	Informations Mairie
Page 4	Carte nationale d'identité Electronique
Page 5	Pass sanitaire
Page 6	L'influenza aviaire
Page 7	Travaux
Page 8	Enedis, Linky, Adressage
Page 9	La barque - Pêche
Page 10	Scolaire
Page 11	Les vacances
Page 12	Le harcèlement
Page 13	Ateliers de Noël – Refuge LPO
Page 14	Elagage – Bruit - Brûlage
Page 15	Ordures ménagères - Encombrants
Page 16	S et M Numérique – S2E77 – CCBM - PLUI
Page 17	Plan Climat Air Energie territorial 2021
Page 18	La Réserve Naturelle de la Bassée
Page 19	Service Aide à Domicile - Sécurité
Page 20	Sécurité – code de la route
Page 21	Sécurité suite
Page 22	Vigilance Gendarmerie
Page 23	Hiver Pneus neige
Page 24	A. V C
Page 25	Ville de Bray : maison France Service – La Petite Pause
Page 26	Le certificat d'étude de 1866
Page 27	La langue française
Page 28	Section Danse CSB
Page 29	SPORT SANTE CSB
Page 30	Sport santé Suite
Page 31	Les fruits : Banane et Figue
Page 32	Les empreintes
Page 33	Le verre de vin
Page 34	Le saviez-vous : la levure – le romarin
Page 35	Marché de Noël – Bourse aux jouets et aux livres
Page 36	Notre église

**Continuez à respecter les gestes barrières,
le port du masque en intérieur... etc.**

Il est toujours là.....



La Mairie vous informe



ADRESSE : 4 RUE DU VIEUX PONT
01 60 67 33 75 – mairie.vimpelles@orange.fr
OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi, Mardi et Jeudi : de 10h à 12 h et de 14 h à 18 h



Bientôt
16 ans ?

Pensez au
recensement !
C'EST OBLIGATOIRE

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les jeunes (garçons et filles) âgés de 16 ans en 2021 (nés en 2005) doivent se faire recenser à la Mairie dans le mois anniversaire - se présenter avec le livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.

Pensez à vous
inscrire !



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les jeunes âgés de 18 ans en 2021 sont inscrits d'office par l'INSEE.

Les nouveaux administrés peuvent se faire inscrire en Mairie – vous munir d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité

Carte Nationale d'Identité - Passeport

Durée de validité : CNI 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014 et Passeport 10 ans pour les majeurs
5 ans pour les mineurs

Ouverture Mairie



Nouveaux horaires

Du Lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Permanence le samedi de 10h à 12h



Les services municipaux de la mairie de BRAY sont chargés uniquement de recueillir les pièces et de les transmettre aux autorités compétentes et ne peuvent donc se prononcer sur la durée du traitement de votre dossier

Mairie de Bray sur Seine - 1, Place du Général de Gaulle
Tél : 01 60 67 10 11 - email : contact@bray-sur-seine.fr



Pass sanitaire : les prochaines échéances



9

AOÛT

Pass sanitaire **étendu aux...**



activités de loisirs (culturelles, sportives...)



cafés et restaurants, y compris en terrasse, hors restauration collective et vente à emporter



foires, séminaires et salons professionnels



hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux pour les accompagnants, les visiteurs et les patients non urgents (soins programmés)



transports : trains (TGV, Intercités, trains de nuit et internationaux), autocars interrégionaux et internationaux, avions (tous les vols)



grands centres commerciaux sur décision préfectorale

30

AOÛT



Le pass devient obligatoire pour les **personnes travaillant** dans les lieux où il est **déjà imposé aux usagers**

15

SEPTEMBRE



Les **soignants** et ceux qui travaillent auprès des plus fragiles devront être **vaccinés** (au moins une dose, deux au 15 octobre)

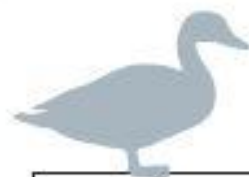
30

SEPTEMBRE



Le pass sanitaire s'étend aux **12-17 ans** mais n'est pas nécessaire pour se rendre à l'école

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



— Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
— Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

TRAVAUX

oooooooooooo

TRAVAUX VOIRIE



Le contrat rural subventionné par la Région et le Département
La Région a acté la subvention
Le Département : la commission se réunie le 23 septembre prochain
donc pas de début de travaux avant d'avoir l'aval et la notification de subvention

TRAVAUX EGLISE



La première tranche de travaux n'est toujours pas terminée.... l'entreprise de Couverture est arrêtée: il manquait une couleur de tuiles que le fournisseur de tuiles ne pouvait approvisionner... elles sont arrivées mais maintenant il manque les liteaux de chêne. ... Va-t-on s'en sortir !!!

L'entreprise de Gros Œuvre est bloquée pour le ravalement.

La commission d'appel d'offres se réunira le 13 octobre pour l'ouverture des plis de la 2^{ème} et de la 3^{ème} tranche. Il n'y aura pas d'interruption de travaux entre la 1^{ère} et la 2^{ème} tranche

TRAVAUX VIDEOPROTECTION



La vidéoprotection de la commune fonctionne.
Les caméras ont bien été installées aux endroits stratégiques suivant le dossier monté en collaboration avec la Gendarmerie et validé par le Préfet de Seine et Marne.
Les caméras ne filment que le domaine public.



DESHERBAGE DE LA COMMUNE



Depuis le 1er janvier 2017, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte **interdit aux collectivités locales l'usage des pesticides** dans les espaces publics



Les employés communaux se concentrant sur le désherbage des caniveaux et des bordures de trottoirs, il appartient alors à chacun de juger si les beaux brins de plantes qui naissent aux pieds des murs sont, ou non, persona non grata et d'en tirer les conséquences en désherbant le long de sa propriété. **MERCI DE VOTRE AIDE**

ECLAIRAGE PUBLIC RE RAPPEL

Il est extrêmement important que vous signaliez en mairie toutes les anomalies que vous pouvez relever sur l'éclairage public. MERCI



Enedis
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU

CONTACTS UTILES POUR TOUS LES CLIENTS

Une urgence ?

Une coupure d'électricité ou un danger électrique ?

Contactez notre accueil dépannage



09 726 750 77

24h/24

7j/7



BIENTÔT LES COMPTEURS LINKY A VIMPELLES

Dans un monde de l'énergie en profonde évolution, les pouvoirs publics ont confié à Enedis la mission d'installer chez tous nos concitoyens des compteurs électriques communicants Linky.

Aujourd'hui, plus de 9 foyers français sur 10 sont déjà équipés et bénéficient des nouveaux services associés au compteur Linky.

L'installation de ce compteur Linky vous permettra d'accéder à de nouveaux services : des factures établies sur la consommation réelle, des interventions plus économiques réalisées à distance, l'accès à de nouvelles offres plus avantageuses proposées par les fournisseurs d'électricité et une meilleure maîtrise de l'énergie consommée. Ces services sont attendus : chaque mois, nous constatons que de plus en plus de clients demandent à en bénéficier.

Enedis vous enverra un courrier environ un mois avant l'installation du nouveau compteur.

L'entreprise mandatée par Enedis vous contactera dans un second temps. Cette entreprise sera facilement identifiable grâce au logo « Partenaire Linky ». Ses techniciens sont formés et habilités à remplacer les compteurs d'électricité. L'intervention, qui dure en moyenne 30 minutes, **est gratuite et ne modifie pas le contrat d'électricité.**

Les équipes d'intervention vous remercient par avance pour votre collaboration qui est indispensable à la réussite de leur mission de service public.

Le conseil : rappelez l'entreprise mandatée par Enedis pour fixer le rendez-vous, cela vous évitera de répondre aux appels intempestifs des sociétés en tout genre.



L'ADRESSAGE A VIMPELLES

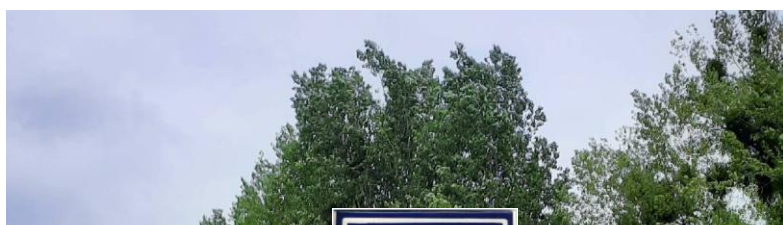
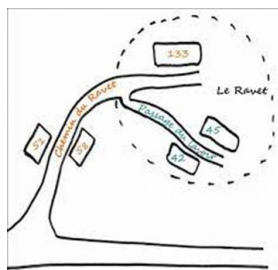
Avec l'arrivée de la fibre dans nos communes, une réalité a surgi quant à l'adresse de certaines propriétés qui ne figurent pas au fichier national des adresses.



De ce fait, il n'est pas possible par exemple d'installer la fibre chez ces demandeurs ou de localiser une propriété par des livreurs ou simplement par un GPS.

A cet effet, la communauté de communes Bassée-Montois a négocié avec **La Poste**, une **prestation ADN** (Aide à la Dénomination et Numérotation des voies), que les communes peuvent solliciter avec un tarif mutualisé, pour établir un diagnostic et éventuellement faire les modifications dans la base de données adresse.

La commune de VIMPELLES a signé une convention avec La Poste en février dernier et attend le résultat des études.





MERCI LES GARÇONS !!!

PECHE

ETANG DE LA PATURE DU BUISSON DE VOIT

Pour toute personne désirant pêcher dans cet étang,
La carte est délivrée en mairie pour l'année au prix de 60 €.

Païement par chèque

oooooooooooo

J'PEUX PAS
J'AI
PÊCHE
🐟

ETANG DE LA SALLE DES FETES

La pêche est **réservée aux habitants** de la commune.

La carte est délivrée en mairie pour une année au prix de 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de moins de 14 ans

Païement par chèque



SCOLAIRE

oooooooooooo

POINT ACCUEIL REPAS



oooooooo

Plus de 50 rationnaires

GARDERIE

oooooooo

La garderie est ouverte de 7 heures à 8 h 15 le matin et à 16 h 30 à 19 heures le soir
Le matin une moyenne de 10 à 12 enfants et le soir 15 à 17 enfants



R.P.I SIEPLV

oooooooo

Renseignements
à la mairie de Paroy siège du RPI
au 01 64 60 50 24



EFFECTIF du RPI au 1^{er} Septembre 2021

oooooooo

PAROY 30 élèves (PS, MS)
VIMPELLES 28 élèves (GS et CP)
LUISETAINES – Préfa. élèves 17 (CE1 et CE2)
LUISETAINES élèves 21 (CM1 et CM2)



TRANSPORTS SCOLAIRES

oooooooooooooooo

Aucun souci à signaler

Le mot du président

Avec un effectif de 83 élèves à la dernière rentrée scolaire qui passe à 96 cette année, nos classes de maternelle PS-MS (29), GS-CP (28), CE1-CE2 (18), CM1-CM2 (21), se portent bien.

L'épisode COVID-19 qui avait modifié notre organisation à cause des dispositions sanitaires imposés par le gouvernement, se poursuit encore cette rentrée 2021/2022.

Que ce soit dans les classes, les transports, à la cantine ou aux garderies, le respect de ces consignes nous avait permis de ne pas avoir de problème dans nos classes.

Remercions à ce titre les enseignants et les parents d'élèves qui eux aussi, ont joué leurs rôles.

Près de 50 enfants fréquenteront chaque jour la cantine cette année. Le président du syndicat espère qu'il n'aura pas à intervenir comme l'an passé pour « calmer le jeu » dans les transports et à la cantine.

« Ils ont beau être des anges ces petits, ils n'ont pas tous les droits » leur martèle-t-il souvent.

ÉDUCATION

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

Zone A

Zone B

Zone C

Rentrée
des enseignants

Mardi 1^{er} septembre 2021



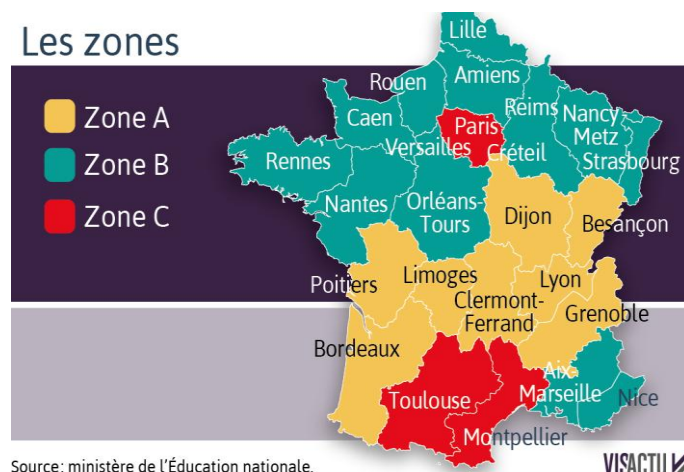


Calendrier scolaire : les nouveautés prévues dès 2022-2023

Dès la rentrée 2022, **les vacances d'été seront raccourcies** (nouvelle durée : **7 semaines**), tandis que **les congés de Toussaint et Carnaval seront doublés**. Ce changement vaut pour les maternelles, les primaires et les secondaires.

Durant l'année scolaire, le **système de 7-2** sera appliqué : **7 semaines de cours suivies de 2 semaines de repos**.

Les zones



Voici les dates-clés pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Rentrée : lundi 29 août 2022
- Congé d'automne (Toussaint) : du lundi 24 octobre au vendredi 11 novembre 2022
- Vacances d'hiver (Noël) : du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023
- Congé de détente (Carnaval) : du lundi 27 février au vendredi 10 mars 2023
- Vacances de printemps (Pâques) : du lundi 1er mai au vendredi 12 mai 2023 (*Le congé de printemps sera donc décalé par rapport à la fête de Pâques.*)
- Fin de l'année scolaire : vendredi 7 juillet 2023

CAMPAGNE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE -

En cette rentrée, **le Département de Seine-et-Marne** a lancé une campagne de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement scolaire, un fléau qui touche plus de 700 000 élèves en France. Elle recense notamment 3 actions à mettre en place pour lutter contre le harcèlement scolaire 🙌

✓ REGARDER

Un geste mal placé envers un camarade de classe ou un élève, une claque donnée « pour rire » (ou pas), des insultes, ou de « simples » brimades qui sont devenues quotidiennes... Est-ce à toi de réagir ? Oui ! Ne fuis pas, regarde.

✓ PARLER

Que tu sois victime ou témoin d'une situation de harcèlement, tu as le droit et le devoir de parler. À un camarade, un adulte, un enseignant, voire à une association, ou en appelant un numéro dédié : le 3020, numéro gratuit mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale.

✓ ÉCOUTER

L'élève qui subit du harcèlement a besoin d'une oreille attentive. Montre-lui que tu peux être à l'écoute, sans jugement, sans pression. L'objectif étant de montrer à la victime qu'elle n'a pas à rester seule.



ATELIERS de NOËL

oooooooooooooooooooooooooooo



Si vous êtes intéressé pour faire partie de l'équipe des Lutins
Travailler dans la joie et la bonne humeur
tous les lundis et jeudis après midi



de 14 heures à 17 heures,
Rendez-vous à l'ancien logement de l'école de Vimpelles

Et pour la peinture
Rendez vous chez Sylvie, Chemin du Ru à 14 heures le vendredi



Vous voulez travailler chez vous !!!

Pas de problème, téléphonez en mairie pour vous faire connaître et les lutins iront vous rendre visite et vous apporter du travail

La couleur choisie cette année pour les décors : **fuchsia – argent et blanc**
oooooooooooooooooooooooooooo



Si vous pouvez nous aider, nous avons besoin :

- De bouteilles d'eau type cristalline – 1,5 litres et 5 litres
- De boîtes petites (médicaments) et plus grosses
- De grandes poupées
- De pyjamas de Noël de bébé

A déposer en mairie ou à l'atelier



Les décors seront installés à partir du 2 Novembre .
Si vous avez du temps libre , si vous voulez nous aider c'est avec plaisir.

Rendez-vous 9 heures à l'atelier de Noël près de l'école



Fraîchement ouvert à GOUAIX,

Refuge LPO **Circuit de la Biodiversité Le refuge du Capricorne**

Il accueille vos petits hérissons (s'ils sont blessés ou avec des tiques = vétérinaire (c'est gratuit))

NB : *Un hérisson est protégé, il ne doit en aucun cas être déplacé de son habitat naturel (c'est vraiment en dernier recours) les bébés commencent à sortir (bébé = maman pas loin)*

Et aura bientôt une place pour une tortue terrestre (qui vit en extérieur) tortue déclarée à la préfecture



RAPPEL

à tailler

ELAGAGE

Nous vous rappelons que tous les arbres, arbustes, lierres, rosiers, etc. qui dépassent de votre propriété en gênant le passage des piétons, risquant d'érafler les véhicules, empêchant une bonne visibilité et pour toute autre raison de sécurité doivent être



Arrêté municipal de VIMPELLES en date du 1^{er} juillet 2021

Les horaires pour tondre les pelouses et tailler les haies,
Et pour effectuer tous types de travaux bruyants, sont les
suivants :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 14h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h



Brûlages
des végétaux



Le règlement sanitaire départemental ainsi
qu'un arrêté préfectoral **interdit le brûlage**
à l'air libre des déchets végétaux.
Ces derniers peuvent être amenés à la déchetterie
soit de BRAY SUR SEINE
soit de DONNEMARIE DONTILLY.



ORDURES MENAGERES

Tél : 01-64-00-26-45 SMETOM-GEEODE Zone Industrielle - RD 619 - 77370

oooooooooooooooooooooooooooo

Si vous avez besoin d'une nouvelle carte de déchetterie – Soit vous allez au siège du SMETOM soit vous venez en mairie, muni de votre CNI et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. La secrétaire fera la demande à votre place.



N'oubliez pas...

N'oubliez pas :

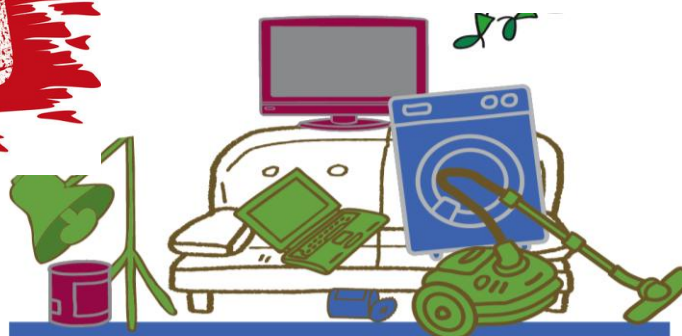
Poubelle couvercle bordeaux, sortie le mardi soir - ramassage le mercredi matin

Poubelle couvercle jaune, sortie le mercredi soir - ramassage tous les 15 jours - le jeudi matin

HORAIRES DECHETTERIE BRAY SUR SEINE

**Du Mardi au Samedi
de 9 h à 12 h et de 14h à 17 h**

NOUVEAU



Collecte des encombrants

La commune envisage le ramassage des encombrants une fois par trimestre.
Les encombrants seront à sortir la veille au soir.
Les agents communaux passeront le lendemain.
(un passage par foyer)

Autorisé : les meubles, les planches, tapis, appareils ménagers, batteries, cartons

Interdit : pots de peinture, bidons d'huile, pneus, gravats, déchets verts pièces détachées de voiture



ENCOMBRANTS

Le premier ramassage s'effectuera fin janvier 2022

Ce site est celui Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique, qui regroupe 22 des 24 intercommunalités du département (433 communes), et a pour objectif de favoriser la réduction de la fracture numérique au travers de la tenue des objectifs du Plan France Très Haut Débit.



Il faut rappeler que la fibre permet de disposer d'un débit très élevé, sans aucune mesure avec celui d'une installation filaire. La navigation sur Internet est de ce fait extrêmement fluide, le téléchargement de fichiers demande peu de temps, et il est possible de recevoir la télévision via internet.

Le site présente le syndicat, ses missions, fournit de nombreuses informations pratiques sur la fibre et répond aux questions les plus fréquentes.

<http://www.seine-et-marne-numerique.fr>

Vous voulez tout savoir sur votre facture d'eau ? Le site du Syndicat de l'eau de l'est Seine-et-Marnais (S2e77) répond à toutes vos interrogations!

Il permet de comprendre sa facture et vous offre également la possibilité d'effectuer toutes vos démarches en ligne, qu'il s'agisse de transmettre son relevé, de payer sa facture, de demander un branchement ou de mensualiser ses paiements par exemple.

Un chapitre très instructif est entièrement consacré au cheminement de l'eau de son point de puisage aux robinets de nos logements. Un autre donne des conseils pour protéger son compteur du gel, économiser l'eau et donc... réduire le montant de sa facture.



<https://www.s2e77.f>



Le site de la Communauté de communes Bassée-Montois (CCBM) est une mine d'informations locales classées par thèmes : territoire, communauté de communes, tourisme, sports-culture-loisirs, enfance-jeunesse-famille, vie quotidienne, économie. Il donne notamment la liste des professionnels de santé, des assistantes maternelles et autres modes de garde des enfants, des hébergements et restauration, des associations... Il fournit également, par exemple, des renseignements sur les démarches à effectuer pour un assainissement non-collectif, qu'il s'agisse d'un logement neuf, d'une remise aux normes ou lors de la vente d'un bien immobilier.

Un important chapitre est consacré à la Réserve naturelle nationale de la Bassée qui, forte de 854 hectares, est la plus importante d'Ile-de-France. Une belle balade-découverte en perspective ! Sachez enfin que compte tenu du désert médical que connaît notre région, et en attendant l'arrivée d'un médecin généraliste à l'Espace Santé" de Bray, la Communauté de communes a récemment décidé de l'équiper d'un matériel permettant les téléconsultations médicales.

<https://cc-basseemontois.fr/fr>



PLUI

La Communauté de Communes Bassée Montois est engagée depuis 2017 dans une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Véritable outil de cohérence d'aménagement de l'espace à l'échelle du territoire dans son ensemble, ce document suit les évolutions législatives en matière d'urbanisme et d'environnement. Son élaboration suppose donc la mise en œuvre d'une démarche de concertation relativement longue et complexe.

Aussi, le processus va reprendre prochainement au niveau de la Communauté de Communes et le public pourra de nouveau participer à une enquête publique sur le projet retravaillé lorsqu'il sera arrêté par le Conseil communautaire.

Il s'agit d'un projet ambitieux qui appelle chacun à **travailler dans le sens de l'intérêt général en mettant de côté les intérêts particuliers** lorsqu'ils sont en contradiction avec cet intérêt général qui doit tous nous guider.



Plan Climat Air Energie Territorial 2021

La communauté de communes Bassée-Montois s'est lancée dans l'élaboration de son plan climat. Piloté par Nadine Villiers, maire de Gurcy le Chatel et vice-présidente de la Communauté de communes, le plan climat s'est voulu participatif, à l'écoute des habitants.

À la suite du diagnostic de notre territoire au regard du changement climatique, réalisé par un bureau d'étude, plusieurs réunions et ateliers de co-constructions ont eu lieu avec les délégués désignés par les communes, les maires et les habitants qui s'étaient inscrits au Club climat.

Huit thématiques ont été abordées : Habitat et urbanisme - Agriculture et alimentation - Mobilité - Economie locale, tourisme et déchets - Production d'énergie renouvelables - Préservation des espaces et ressources naturelles (forêts, eau) - Exemplarité des collectivités (intercommunalité et communes) - Culture commune et mobilisation des acteurs.

Les réunions de co-construction étaient animées par **un professionnel qui a noté toutes les propositions des habitants, a aidé à faire émerger des idées en donnant des exemples de ce qui se faisait sur d'autres territoires. Les échanges étaient intéressants car le principe était de faire des propositions d'actions qui pourraient être mises en place par la communauté de communes.**

La liste des propositions récoltées est visible sur le forum dédié au PCEAT du site de la communauté de communes :

<https://cc-basseemontois.fr/fr/actualites/plan-climat-air-energie-territorial-2021>

Maintenant, la balle est dans le camp des élus de la communauté de communes qui vont élaborer le plan climat.



La réserve naturelle de la Bassée

Connaissez-vous le nouveau sentier de découverte de la réserve naturelle de la Bassée ?

Le **sentier de découverte de la Cocharde** est accessible librement **toute l'année**, excepté les **dimanches et jours fériés du 15 septembre au 15 mars**.

Il vous propose le tour d'un plan d'eau issu d'une ancienne carrière d'extraction de sable dont l'exploitation est terminée depuis la fin des années 90.

Les **2 kilomètres** de ce sentier vous permettront de traverser plusieurs milieux naturels pendant lesquels vous ferez la rencontre de Mirabelle le Crapaud commun et de sa vie tumultueuse au cours des saisons, grâce à des panneaux pédagogiques répartis le long du sentier. Vous profiterez aussi de jolis points de vue sur ce beau plan d'eau !

« Mirabelle le crapaud », ça ne rime pas, mais ses parents ne pouvaient pas appeler leur fille Hugo !

En savoir plus :

www.reserve-labassée.fr

[S'il y a de la place]

C'est au coeur de cette zone humide de la Bassée, vaste plaine alluviale, reconnue d'intérêt national que la réserve naturelle de la Bassée a été créée en 2002.

Avec ses 854 ha, la réserve de la Bassée est la plus grande d'Île-de-France !

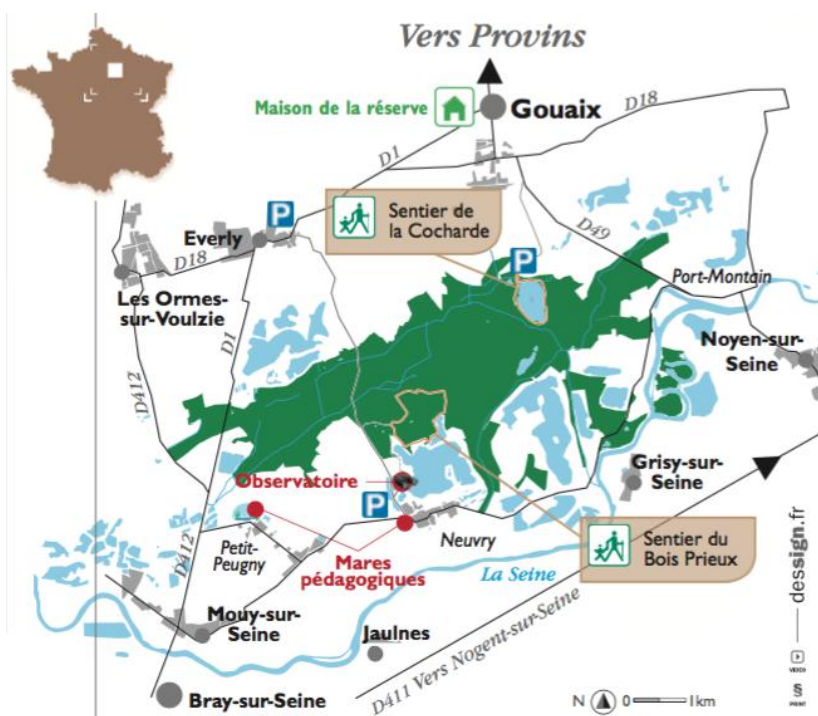
Cet espace protégé est très représentatif des milieux naturels remarquables présents en Bassée, dans lesquels beaucoup d'espèces rares et menacées des zones humides y trouvent refuge.

C'est la variabilité et l'imbrication de ces différents milieux qui font toute l'originalité de ce site ainsi que sa grande richesse avec près de 600 espèces végétales et 650 espèces animales.

Le fonctionnement des réserves naturelles de France s'articule autour de trois grandes missions communes :

- Protéger le patrimoine naturel,
- Gérer les milieux naturels,
- Faire découvrir, sensibiliser.

Toute l'année, des animations sont proposées pour découvrir la faune, la flore et les milieux naturels.



SERVICES D'AIDE A DOMICILE

oooooooooooooooooooooooooooo

Pour vos besoins il existe dans notre canton :

Le Service d'Aide à Domicile Bassée Montois (SADBM)
Bureaux au 22 grande Rue 77480 BRAY SUR SEINE
Téléphone 01 64 60 22 36 - email : sadbm@orange.fr

Mais aussi, ADMR - agence de BRAY – Grande Rue



SERVICE AIDE A DOMICILE

BASSEE MONTOIS

Agrément Qualité N°: 250310/A/077/Q/036

MEDECINS ET PHARMACIENS

oooooooooooooooooooooooooooo

MEDECINS : Les gardes n'étant plus assurées la nuit et le week-end, pour tout problème : faire le «15 ».



PHARMACIES
DE GARDE



Pour connaître
la Pharmacie
de garde
la plus proche

Composez le

32 37*

ACCESSIBLE 24h/24h

* Numéro Audiotel : 0,35 €uro TTC / min



NOUVEAUX HABITANTS

oooooooooooooooooooooooooooo

Important !



Il est demandé aux nouveaux arrivants de se faire connaître en Mairie.

Nous avons besoin de renseignements notamment sur le nombre d'enfants dans la famille pour le comité des fêtes qui organise chaque année l'arbre de Noël, sur les personnes au foyer qui peuvent bénéficier du colis ou du repas des anciens etc...

Merci à vous par avance et puis tout simplement pour faire connaissance !

SECURITE

oooooooooooo



Toute personne ou véhicule suspect rodant dans la commune doit être signalé à la Gendarmerie.

Voisins, amis, « ouvrez l'œil !!! » et faites remonter immédiatement soit auprès de la Gendarmerie (le 17 ou 01 60 58 20 00), soit auprès de la Mairie toute information que vous jugez importante.

MERCI

Si vous êtes confronté à quelque incident que ce soit **vous devez impérativement appeler les gendarmes**. A n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Les patrouilles sont disponibles et à votre service 24 heures sur 24. N'hésitez surtout pas



LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES ET LES VOLS

APPELEZ-NOUS!

Ne supposez jamais que quelqu'un d'autre l'a fait

CODE DE LA ROUTE MODIFICATIONS À PARTIR DU 1er JUILLET 2021

6 NOUVELLES CHOSES INTERDITES POUR TOUS LES CONDUCTEURS AUTOMOBILE

Avoir son permis c'est super facile mais faut-il encore savoir le garder. La liste des interdictions s'allonge encore et encore... À partir du 1er juillet prochain, les sanctions se renforcent !
Voici les 6 nouvelles interdictions avec les différentes amendes et la perte de points :

Interdiction de fumer au volant si vous avez des enfants à bord. Amende de 68€.

Rappels :

1. Fumer au volant : est interdit à partir du moment où la cigarette dans la main empêche une bonne conduite. Ainsi, ce n'est pas la cigarette au volant qui est interdite mais bien l'impossibilité d'être en état et en position d'exécuter commodément et sans délai les manœuvres nécessaires à la conduite en toute sécurité avec un champ de vision convenable conformément à l'article R 412-6 du Code de la route, reste à l'appréciation de la police ou de la gendarmerie.

2. Stop aux écrans : Interdiction de regarder un écran : clip vidéo sur tablette ou Smartphone
Amende 150€ et 3 points en moins.

Ainsi, finie la tolérance pour le téléphone au volant à partir du moment où l'on utilise une oreillette. Dorénavant, conduire avec une oreillette ou un casque audio, même à vélo. « Chauffeur PL, regarder un écran non destiné à l'aide à la conduite 1 500€ d'amende / -3 Points »

3. Stop à la musique forte : Interdiction d'écouter la musique à fond dans sa voiture, au risque de ne plus entendre la circulation. Amende 75€, reste à l'appréciation de la police ou de la gendarmerie

4. Stop au maquillage : Interdiction formelle de se maquiller en voiture, même à l'arrêt sauf si vous voulez vous faire crever un œil, amende 75€.

5. Stop aux grignotages : Interdiction de grignoter au volant, même un sandwich, gâteau, fruit ou fouiller dans la boîte à gant, amende 75€ reste à l'appréciation de la police ou de la gendarmerie.

6. Interdiction de boire au volant : même boisson plate ou gazeuse, ou de prendre plus de 2 verres avant de prendre le volant. Passage de 0,5 g/l à 0,2 g/l d'alcool dans le sang pour les jeunes conducteurs, amende 135€ et - 6 points, autrement dit tous les points d'un permis probatoire, du moins la première année, et l'immobilisation du véhicule.

Info Radars en RAPPEL :

ATTENTION !!

Tous les départements sont désormais équipés d'au moins une voiture avec radar mobile nouvelle génération qui flashe en roulant et même à contresens.

Pour chaque département, vous avez la photo et la plaque d'immatriculation de toutes les voitures ainsi que leur unité d'affectation.

Il suffit de cliquer sur le département et la liste des voitures équipées avec les radars mobiles s'affiche.

Très utile car c'est la liste de TOUS les radars mobiles nouvelle génération de France.

Cliquez sur le lien ci-dessous pour accès direct au site; vous y trouverez votre département.

<http://www.radarmobilenuvellegeneration.com/recensement.php>

Le saviez-vous? L'appuie-tête des sièges d'auto est délibérément maintenu amovible.

Ses montants très rigides peuvent être utilisés pour briser le verre de la voiture en cas d'incendie ou d'urgence pour sortir (lorsque pris à l'intérieur de la voiture).

Le verre de la voiture est conçu pour être facilement cassable de l'intérieur. Très peu de gens le savent et ne peuvent donc pas se sauver en cas d'urgence.⁷⁷ S'il vous plaît le partager avec le plus grand nombre possible.

La **Sécurité**
Notre **Priorité**



ODEUR DE GAZ

Petite histoire : Rentrés à la maison à minuit après avoir passé un bon moment à dîner dans un restaurant, ils sentent l'odeur de gaz disséminée dans la maison. L'homme va à la cuisine et remarque que l'odeur devient plus forte. Le subconscient l'a poussé à allumer la lumière et la cuisine explosa, le mari meurt sur le coup et la femme est amenée aux soins intensifs (et y est toujours). Les meubles ont été projetés à 200 mètres de la maison, ce qui signifie que l'explosion du gazoduc (la bouteille de gaz) était plus forte qu'une bombe.

La leçon tirée de cet incident malheureux est la suivante:

Lorsque vous sentez l'odeur du gaz,

N'allumez pas la lumière

Mais ouvrez les portes et les fenêtres calmement pour éviter toute étincelle,

Fermez le tuyau de la bouteille de gaz

et n'allumez pas la lumière tant que l'odeur du gaz n'a pas complètement disparue.

N'ouvrez pas non plus le réfrigérateur si vous sentez l'odeur de gaz, car cela provoque également une explosion.

Même le ventilateur d'aspiration ne le mettez pas en marche car il est sous tension,

Ouvrez simplement les portes et les fenêtres pour faire évacuer l'odeur.

Ne gardez pas cette information pour vous seuls,
ça pourra aider quelqu'un à éviter le danger



VOLS PAR RUSE ET FAUSSE QUALITÉ SOYEZ VIGILANTS !



Attention : Suite à la survenance de faits de vol dit à la "fausse qualité" sur notre secteur, Veuillez être extrêmement vigilants de faux gendarmes, policiers ou faux agents EDF ciblent les personnes âgées, vulnérables ou isolées pour commettre leurs méfaits

Ils sont généralement vêtus de manière soignée voire en uniforme. Ils font rarement usage de violence. Ils commettent souvent leurs vols pendant la journée.

- Ne laissez entrer aucun inconnu dans votre domicile. Utilisez un entrebâilleur ou l'œilleton de votre porte pour parler à votre interlocuteur.
- Demandez la carte professionnelle ou la lettre de mission : un uniforme ne suffit pas toujours à s'assurer de l'identité de votre visiteur.
- N'acceptez en aucun cas de montrer argent, bijoux ou carte de crédit.
- Ne montrez pas vos factures d'électricité, de gaz ou autre.
- Vérifier auprès de l'organisme qu'une intervention est prévue à votre domicile.
- En cas de doute n'hésitez surtout pas à composer le 17 pour joindre la gendarmerie.

#ESCROQUERIE À LA FAUSSE QUALITÉ

Faux gendarmes, faux policiers, faux agents EDF... Comment se protéger ?



Ne laissez entrer aucun inconnu dans votre domicile. Utilisez un entrebâilleur et/ou l'œilleton de votre porte pour parler à votre interlocuteur.



Demandez la carte professionnelle ou la lettre de mission.



#PRÉVENTION



Vérifiez auprès de l'organisme qu'une intervention est prévue à votre domicile.

En cas de doute, n'hésitez pas à composer le **17** pour joindre la gendarmerie ou la police.



Attention : Pneu neige obligatoire à partir du 1er Novembre 2021 !

Voici (en rouge), les départements français où il faudra obligatoirement installer sur sa voiture dès le 1er Novembre prochain (et jusqu'au 31 mars 2022)

Tout le pays ne sera toutefois pas concerné. Seuls 48 départements sont soumis à ce décret . Il s'agit de ceux situés dans un massif montagneux comme suit :

Alpes, Corse, Jura, Massif Central, Pyrénées, Vosges.

Ensuite, dans chaque département, le préfet sera chargé de dresser la liste des villes et villages ou lieu-dit directement intéressés.

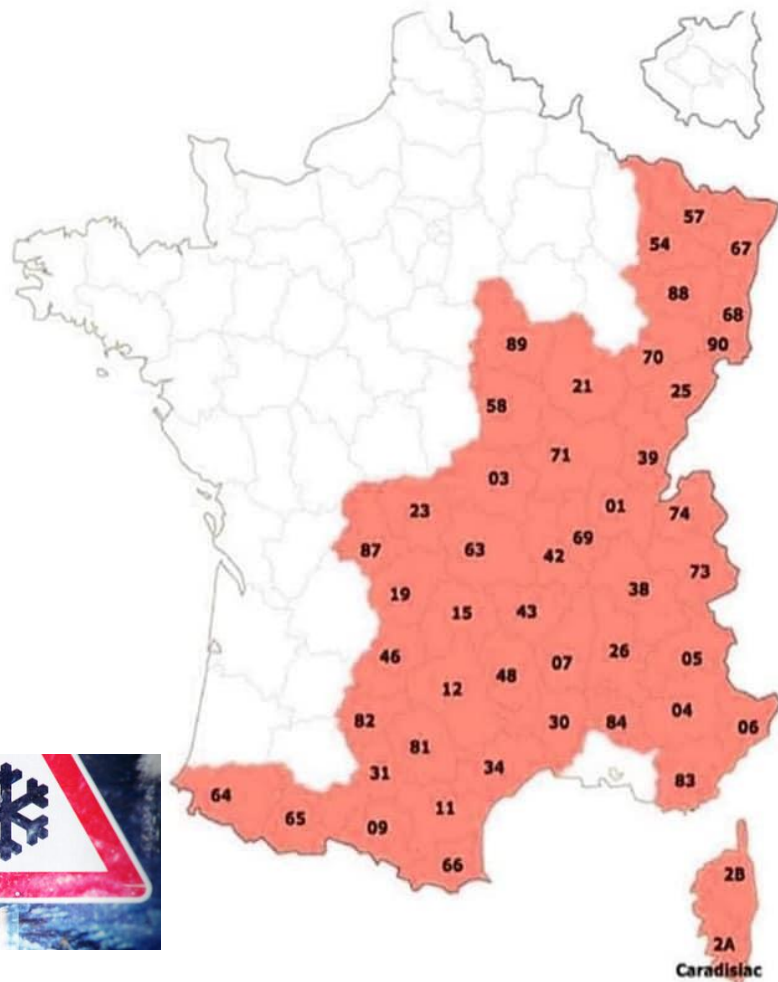
Dans les zones concernées, il faudra avoir 4 pneus hiver (plus précisément sur au moins deux roues de chaque essieu), ou il faudra avoir des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou "chaussettes textiles à crampons") en nombre suffisant pour permettre d'équiper au moins 2 roues motrices !

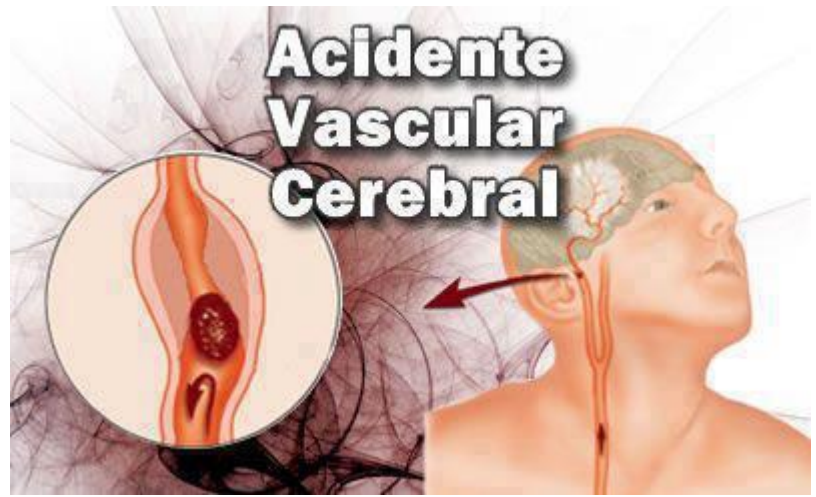
Pour ceux qui vivent dans les zones montagneuses, il est réellement conseillé d'avoir des pneus hiver.

Pour mémoire l'appellation "Pneu Hiver" concerne l'ensemble des pneus identifiés par l'un des marquages suivants : "M+S", "M.S" ou "M&S"

ou alors par la présence conjointe du marquage "Symbole Alpin" aussi reconnu sous l'appellation "3PMSF" (3 Peak Mountain Snow Flake).

Pneus Hiver ou chaines obligatoire à partir du 1er novembre 2021





Accident Vasculaire Cérébral (AVC)

Cela peut servir ! Prenez quelques minutes pour lire ceci et peut-être sauver une vie et contribuer à faire connaître le danger que représente l'Accident Vasculaire Cérébral.

Lors d'une barbecue, Julie trébuche et fait une chute. Elle affirme aux autres invités qu'elle va bien et qu'elle s'est accroché les pieds à cause de ses nouveaux souliers. Les amis l'aident à s'asseoir et lui apportent une nouvelle assiette. Même si elle a l'air un peu secouée, Julie profite joyeusement du reste de l'après-midi... Plus tard le mari de Julie téléphone à tous leurs amis pour dire que sa femme a été transportée à l'hôpital....

Julie meurt à 18h00. Elle avait eu un Accident Vasculaire Cérébral lors du barbecue. Si les personnes présentes avaient été en mesure d'identifier les signes d'un tel accident, Julie aurait pu être sauvée.

Un neurologue dit que s'il peut atteindre une victime d'AVC dans les trois heures, il peut renverser entièrement les effets de la crise. Il affirme que le plus difficile est que l'AVC soit identifié, diagnostiqué et que le patient soit vu en moins de trois heures par un médecin.

Reconnaître les symptômes d'un AVC : Poser trois questions très simples à la personne en crise :

1. * **Lui demander de SOURIRE.**
2. * **Lui demander de lever LES DEUX BRAS.**
3. * **Lui demander de PRONONCER UNE PHRASE TRÈS SIMPLE** (ex.. Le soleil est magnifique aujourd'hui).

Si elle a de la difficulté à exécuter l'une de ces tâches,

appelez le 15 ou le 112 et décrivez les symptômes au répartiteur.

Selon un cardiologue, si tous ceux qui lisent ce message l'envoient à leur tour à 10 personnes, une vie au moins pourrait être sauvée par jour.



La Maison France Service de Bray-sur-Seine à travers son Espace de Vie Sociale organise un sondage auprès des familles autour du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

Ce sondage est en ligne, voici le lien :

<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/8b8ac2d0>

Camille LACOMME

Coordinatrice de l'Espace de Vie Sociale

06 73 31 78 20

Qu'est-ce que c'est?

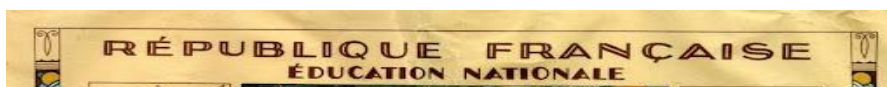


La P'tite pause est un espace de rencontres parents-enfants qui permet aux familles de se rencontrer, d'échanger dans un espace propice aux jeux pour des enfants. Labellisée Lieu d'Accueil Enfants Parents fin 2018 par la CAF et le département, elle est ouverte depuis janvier 2019, **les vendredis de 10h à 12h** à la Maison des Services Aux Publics (place de l'église) à Bray-sur-Seine.

Elle accueille les enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

La fréquentation est gratuite et sur la base du volontariat. La P'tite Pause respecte l'anonymat et la confidentialité.

Deux accueillantes vous y attendront en toute convivialité.



En image : certificat d'études primaires datant de 1935.

20 août 1866 : création du certificat d'études primaires.

Le XIX^e siècle fut marqué par un certain nombre de réformes scolaires concernant principalement l'instruction primaire et dont les plus importantes jusque-là furent la loi Guizot de 1833 obligeant chaque département à entretenir une école normale d'instituteurs et chaque commune de plus de trois cents habitants à entretenir une école primaire et la loi Falloux de 1850 obligeant chaque commune de plus de huit cents habitants à créer une école de filles.

Une autre grande réforme eut lieu en 1866 lorsque le ministre de l'Instruction publique de l'empire, Victor Duruy (1811-1894) mis en place un certificat portant sur la lecture, l'écriture, l'orthographe, le calcul et le système métrique qui étaient alors les compétences censées être acquises par l'enseignement primaire.

Cet examen restait cependant organisé par les départements, ce qui entraînait par conséquent une diversité dans la nature de l'examen, et il ne fut nationalisé qu'en 1882 par Jules Ferry (1832-1893).

En 1897, il comportait notamment trois épreuves écrites (dictées/exercice de calcul/rédaction sur la morale ou histoire-géographie ou sciences) et des épreuves orales (lecture, récitation, histoire-géographie) même si elles évoluèrent au fil des années. L'examen n'était pas mixte et les filles avaient leurs propres épreuves, par exemple de la couture, alors que les garçons devaient s'atteler à une épreuve de dessin ou d'agriculture.

Cet enseignement primaire allait de 6 à 13 ans et était pour une majorité de la population les seules études accessibles, ce qui explique que le certificat d'études fut pendant longtemps un examen marquant la fin de la scolarité.

Cela n'empêcha pas le taux de réussite d'être particulièrement bas puisqu'il se situait entre 25 et 30% jusqu'en 1900 avant de monter à 35 % en 1920 et à 50 % à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

L'instruction obligatoire fut ensuite portée à 14 ans en 1936 par Jean Zay (1904-1944) puis à 16 ans en 1959 par Jean Berthoin (1895-1979). Le certificat d'études primaires disparu alors progressivement et beaucoup d'élèves entraient désormais au collège sans passer par le certificat d'études.

Ainsi en 1972, il ne s'adressait plus qu'à des adultes n'ayant pu poursuivre leurs études et il fut finalement supprimé en 1989 après cent vingt-trois années d'existence. Le certificat d'études supérieures fut de son côté mis en place en 1882 avant d'être renommé brevet d'études primaires supérieures en 1917.

La création du certificat d'études primaires en 1867 ne fut cependant pas la dernière grande réforme scolaire du XIX^e siècle et on peut notamment citer la loi Duruy de 1867 garantissant des écoles de filles dans les communes de plus de cinq cents habitants et créant la caisse des écoles, et surtout les célèbres lois Ferry de 1881-1882 rendant l'instruction primaire obligatoire, gratuite et laïque.

Quelques apophtegmes

Apophtegme, du grec ancien πόφθεγμα / *apóphthegma* "précepte, phrase", est un mot mis en évidence

- ❖ Les moulins, c'était mieux à vent ?
- ❖ Quand on voit beaucoup de glands à la télé, faut-il changer de chêne ?
- ❖ Si le ski alpin... qui a le beurre et la confiture ?
- ❖ Je m'acier ou je métal ? Que fer ?
- ❖ Un prêtre qui déménage a-t-il le droit d'utiliser un diable ?
- ❖ Est-ce que personne ne trouve étrange qu'aujourd'hui des ordinateurs demandent à des humains de prouver qu'ils ne sont pas des robots ?
- ❖ Est-ce qu'à force de rater son bus on peut devenir ceinture noire de car raté ?
- ❖ Est-ce qu'un psychopathe peut être embauché comme psychologue chez Lustucru ?
- ❖ Si Gibraltar est un détroit, qui sont les deux autres ?
- ❖ Lorsqu'un homme vient d'être embauché aux pompes funèbres, doit-il d'abord faire une période décès ?
- ❖ Je n'ai jamais compris pourquoi le 31 mai est la journée sans tabac, alors que le lendemain c'est le premier joint.



Section Danse

Saison 2021-2022

La section a été créée en 2015 et compte 75 licenciés en 2020-2021

Président : BRUERE Matthieu

Trésorier : MIZANE Hamza

Secrétaire : BRUERE Léa

Nos activités

Danse Hip-hop, Modern-Jazz et Afro : **Salle polyvalente de Vimpelles et Salle pour tous de Bray**

- Les cours (Cf planning joint) :
 - Hip-hop : les mercredis soirs
 - Modern Jazz : les lundis soirs
 - Afro : les mercredis soirs
 - ★ La section est affiliée à la Fédération Française de Danse.
- Les événements 2021-2022 :
 - Spectacle et goûter pour la Fête d'Halloween.
 - Spectacle de Noël.
 - Spectacle de fin d'année.

Inscription à la section :

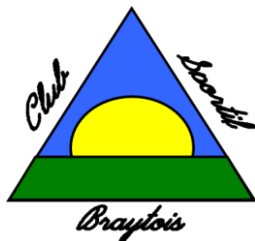
Cotisation annuelle : 160€.

Certificat médical obligatoire.

Pour tous renseignements contacter :

csbdanse@gmail.com ou 07.81.86.63.54





Sport Santé

Création de la section pour octobre 2021.

Présidente : BELMADANI Angélique

Trésorier : MIZANE Hamza

Secrétaire : SAINTON Leïla

Educateur sportif Référent Sport Santé : GLOVACKI Alexandra

Nos activités

☐ Les cours :

- Renforcement musculaire
- Mobilité et postures
- Cardio

★ La section est affiliée à Prescri'Form.

Inscription à la section :

Cotisation annuelle :

Elle se compose de 3 entretiens avec le référent sport santé et des cours.

- Pour 1 cours par semaine : 150€.
- Pour 2 cours ou plus : 220€.

Prescription et certificat médicaux obligatoires.

Mot de la Présidente :

Une équipe motivée a proposé au Club Sportif Braytois d'ouvrir une section Sport Santé. Celle-ci étant en lien avec l'esprit du C.S.B « Sport pour tous », l'activité prend naissance pour la saison 2021-2022.

La sédentarité et l'inactivité physique augmentent.

En Île-de-France, seuls 14% de la population pratiquent une activité physique au niveau des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Or, pratiquer une activité physique réduit le risque d'apparition et d'aggravation de nombreuses pathologies chroniques, améliore le bien-être et augmente l'espérance de vie.

Pour réduire la sédentarité et l'inactivité physique, la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, permet au médecin traitant, dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée (ALD), de prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.



Notre équipe :

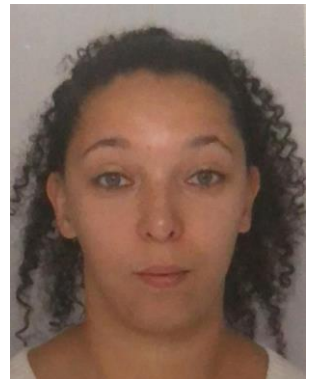
Angélique, Présidente



Hamza, Trésorier



Leïla, Trésorière



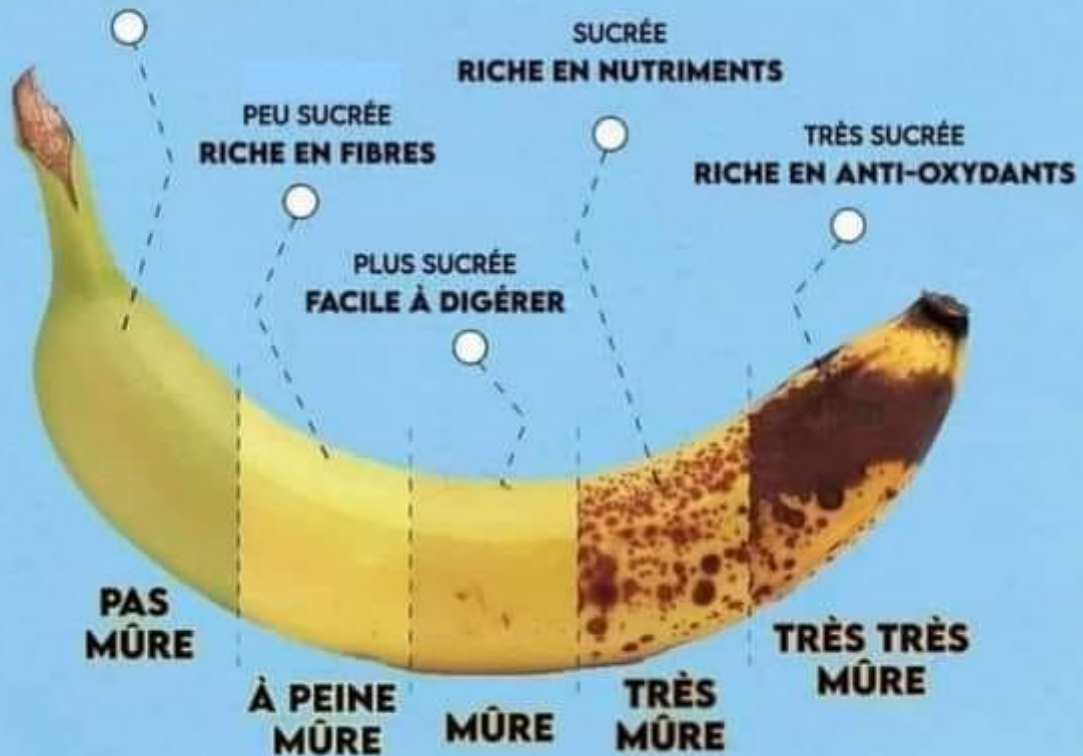
Alexandra, Educateur Sportif, Référente Sport Santé



Pour tous renseignements contacter : csbsportsante@gmail.com

QUAND MANGER TES BANANES

DIFFICILE À DIGÉRER
RICHE EN PRÉBIOTIQUES



LES FIGES NE SONT PAS DES FRUITS.



Une figue n'est pas n'importe quel fruit. En fait, ce n'est même pas un fruit.

" Strictement les figues sont des fleurs inversées "

Les figuiers ne fleurissent pas de la même manière que les autres arbres fruitiers font comme des amandiers ou des cerisiers.

Les figues ont une histoire très curieuse. Premièrement, techniquement, ce ne sont pas des fruits mais une infrutescence (un ensemble de fruits).

Et deuxièmement qu'ils ont besoin d'une guêpe sacrifiée pour se reproduire, insecte qui meurt dans la figue.

En mots simples, les figues sont une sorte de fleurs inversées qui fleurissent à l'intérieur de ce grand fourreau sombre avec des nuances rougeâtre que nous connaissons sous le nom de figue.

Chaque fleur produit un seul fruit à coque et une seule graine appelée " aquenio ". La figue est composée de plusieurs aqueniens, ce qui lui donne cette texture croustillante si caractéristique.

Donc quand on mange une figue, on mange des centaines de fruits.

Mais le plus incroyable est le processus de pollinisation spécial dont les fleurs de figue ont besoin pour se reproduire.

Elles ne peuvent pas dépendre du fait que le vent ou les abeilles les rendent par le pollen comme d'autres fruits, donc elles ont besoin d'une espèce connue sous le nom de guêpes aux figues.

Ces insectes transportent leur matériel génétique et permettent leur reproduction.

Pour leur part, les guêpes ne pourraient pas vivre sans les figues, car elles déposent leurs larves à l'intérieur des fruits. Cette relation est connue comme symbiose ou mutualisme.

Actuellement, la grande majorité des producteurs de ce fruit n'ont plus besoin du travail de guêpes. La plupart des variétés de figue à consommation humaine sont des partenaires. Cela signifie qu'ils portent toujours leurs fruits en l'absence de pollinisateur.

Clé de détermination des empreintes des mammifères

pelotes



4 pelotes digitales



5 pelotes digitales

avec griffes

sans griffe (reentrées)

5 à 7 cm de long
pelotes alignées

5 cm de long max
pelotes en cercle



chien



plus de 4 cm de long, empreinte arrondie



renard



plus de 4 cm de long, empreinte ovale



chat



moins de 4 cm de long, empreinte ronde



blaireau



belettes...



sabots



2 doigts

(les 2 autres marquent sur sol mou uniquement)



4 doigts

6 cm de long max

plus de 6 cm de long

plus de 6 cm de long

bord externe arrondi

bord externe creux et appuyé

bord externe régulièrement arqué

sanglier

bord externe arrondi et usé au bout



chevreuil



mouton



chamois



cerf



mains



5 doigts



5 doigts à l'arrière
4 doigts à l'avant



4 doigts

patte arrière palmée

pas de palmure

plus de 4 cm de long

moins de 2 cm de long

plus de 5 cm de long



ragondin



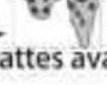
hérisson



écureuil



rongeurs



pattes avant plus petites



lapin/lièvre



les pelotes ne se voient pas car recouvertes de poils

copyright cabaneaidees.com 2011 - 2016



Le buvant

Partie supérieure du verre sur laquelle on pose les lèvres.

La cheminée

Partie du calice qui se resserre vers le haut pour concentrer les arômes du vin.

Le calice

Corps du verre appelé aussi bol, gobelet ou ballon.

L' épaule

Partie la plus large du verre où se développent les arômes au contact de l'air.

La paraison

Section du verre qui accueille le vin. Sa forme peut être ronde, galbée ou au contraire droite, angulaire.

Le bouton

Partie qui relie le pied au calice.

La jambe

Partie d'un verre à pied qui relie la cuvette à la paraison.

Le pied

La cuvette

Forme une coupelle sur laquelle repose le verre.





Vous pensiez que la levure chimique ne servait qu'à obtenir des gâteaux bien gonflés et volumineux ? Eh bien non : elle peut aussi nous aider dans des domaines bien éloignés de la cuisine ! CuisineAZ le prouve avec ces 10 choses insolites à faire avec de la levure chimique.

1. Pour chasser des fourmis

Vous en avez marre de voir des fourmis squatter un endroit de votre maison ? Plutôt que d'acheter des répulsifs chers et toxiques, saupoudrez plutôt un peu de levure chimique sur le chemin empruntés par ces petits insectes : c'est tout aussi radical !

2. Pour du linge plus blanc

Vous voulez que vos chemises et t-shirts conservent leur blancheur d'origine ? Ne vous prenez pas la tête à acheter des fixateurs de couleurs dans le commerce : versez un sachet de levure chimique dans le bac de votre machine à laver, cela aura le même effet... en moins cher !

3. Pour nettoyer des bijoux

Vos bagues et vos bracelets en or et en argent se ternissent au fil du temps ? Pas de panique : pour les nettoyer et les faire briller comme au premier jour, il suffit de les saupoudrer de levure chimique avant de les frotter doucement. Bluffant !

4. Pour éliminer les moisissures dans la salle de bain

Les joints de votre douche sont encrassés et abîmés par des traces de moisissure ? Voici un remède de grand-mère pour les éliminer : mélangez dans un bol un sachet de levure chimique et le jus d'un citron, frottez les taches de moisissure avec, laissez poser 2 heures et rincez. Miracle : vos joints seront tout propres !

5. Pour faire briller l'inox

Vous voulez faire reluire votre évier en inox sans vous fatiguer ? Saupoudrez-le de levure chimique, puis passez un coup d'éponge humide dessus avant de rincer. Et voilà : il est comme neuf !

6. Pour désodoriser un thermos

A force d'avoir contenu des soupes, du thé et du café, votre thermos dégage une odeur aussi tenace que désagréable ? Au lieu d'en racheter un, remplissez-le d'eau chaude, versez de la levure chimique refermez-le secouez et lavez

LE ROMARIN 🤔

Combien de fois votre chien c'est blessé une patte avec une épine ? Les propriétés du romarin sont merveilleuses, il permet de dégonfler et de désinfecter. 🐾

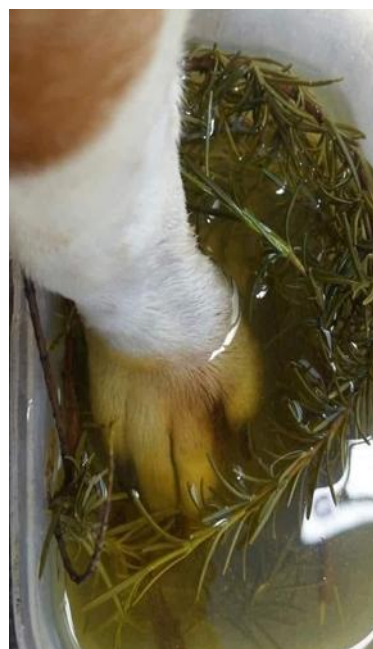
Pour cela :

Faites bouillir quelques branches de romarin dans de l'eau, laissez l'eau refroidir et faites tremper la patte du chien dedans.

Lavez la plaie avant, laissez-la dans l'eau pendant environ 10 minutes.

Vous verrez une amélioration presque immédiate.

Peu importe que le chien se lèche pour sécher sa patte, le romarin est un calmant, est bon pour la digestion et élimine en plus les parasites. 🐾🐾🐾





VJA organise

les 30 et 31 Octobre 2021

**Une bourse
aux livres et aux jouets**

Salle des fêtes de 10 h à 18 heures

Inscriptions et renseignements :

auprès de Nicole L. 01 60 58 11 92 ou 06 65 79 15 88



Quand la météo
repeint notre
église !!!!

